

Les rapports entre les régences de Tunis et d'Alger dans l'historiographie tunisienne des XVIII^e et XIX^e siècles

*Fatma BEN SLIMANE**

La régence de Tunis avait, durant l'époque ottomane et jusqu'en 1830, entretenu des rapports plutôt mouvementés avec ses voisins de Tripoli et d'Alger. Si les beys, mouradites puis husayites, ont réussi à repousser et à contenir les premiers, allant jusqu'à s'ingérer dans leurs affaires intérieures (comme ce fut le cas sous le règne de Hammouda Bâcha en 1794), tel ne fut pas le cas avec les voisins de l'ouest. Les sources tant locales qu'étrangères font état des multiples agressions perpétrées par ces derniers contre Tunis. Alger a réussi à lui imposer son hégémonie durant la seconde moitié du XVIII^e et le début du XIX^e siècles.

Mais le travail que nous entreprenons ici n'aura pas pour objet l'analyse des relations politiques ou autres qui ont prévalu entre Tunis et ses voisins. Il propose plutôt une réflexion sur les différentes manières dont ces rapports ont été pensés et construits par les historiens de l'époque. Si ces rapports ont été presque toujours perçus par ces derniers sous le signe de l'hostilité et du conflit, il n'en reste pas moins vrai aussi que tous n'adoptent pas une attitude identique face à un même événement, n'en effectuent pas la même lecture et n'en font pas, par conséquent, le même usage.

Rappelons au départ les principaux événements politiques qui ont marqué les relations entre les régences aux XVIII^e et XIX^e siècles :

1705 : Ibrâhim al-Sharîf, qui succède aux Mouradites en 1702, est fait prisonnier par les troupes d'Alger. A Tunis Husayn Bin Alî est «élu» à la tête de la régence ; chargé de défendre la ville, il organise la résistance. L'armée de Tunis réussit à vaincre son adversaire et à le repousser en dehors du territoire.

1728 : Alî Bâshâ, évincé du pouvoir par son oncle Husayn Bin Alî, se révolte. Après l'échec de son mouvement, il se réfugie à Alger.

1735 : l'armée d'Alger prête main forte à Alî Bâshâ et l'aide à s'emparer du pouvoir à Tunis. A la mort de H. Bin Alî en 1740, ses fils s'enfuient à leur tour à Alger.

1746 : une première tentative des troupes algériennes de rendre le pouvoir aux héritiers de H. Bin Alî, échoue devant le Kef.

1756 : deuxième tentative des troupes algériennes, qui réussissent à prendre la citadelle du Kef. Les «Algériens» assiègent ensuite la capitale, se livrent à des massacres et au pillage. Alî Bâshâ est décapité, le pouvoir revient à la branche aînée de la famille husaynite.

* Diraset - Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.

1794 : Alî Burghul, envoyé par la Porte, s'empare du pouvoir à Tripoli puis occupe Djerba. La réaction de Hammûda Bâshâ ne se fait pas attendre. Une armée, avec à sa tête Yûsuf Sâhib al-Tâba`, reprend l'île, pousse jusqu'à Tripoli, expulse A. Burghul et rétablit la famille Karamânli sur le trône.

1807 : le même Hammûda Bâshâ déclare la guerre à Alger. Ses troupes, après un premier échec devant Constantine, inflige une sévère défaite aux troupes algériennes, qui met fin à un demi-siècle d'hégémonie «algérienne» sur les beys de Tunis.

Notre choix s'est porté sur trois auteurs dont les œuvres nous ont semblé représenter les trois courants majeurs au sein de l'historiographie tunisienne de la période étudiée :

Muhammad al-Saghîr Bin Yûsuf¹ : n'ayant rempli aucune charge dans la cour beylicale, il est le seul parmi tous les historiens à valoriser le régime turc d'Alger, par rapport à celui de Tunis ou de Tripoli.

Muhammad Magdîsh² : resté lui aussi en dehors de l'orbite du pouvoir beylical, il développe une attitude plutôt neutre qui privilégie les principes du bon voisinage et de la fraternité islamique.

Ibn Abî al-Dhiyâ³ : acteur politique de premier plan, il développe un discours franchement hostile au régime d'Alger. Il représente un courant au sein de l'élite qui a apporté un soutien inconditionnel à la dynastie husaynite.

Examinons de plus près ces trois attitudes, les constantes de leurs discours respectifs et les lectures différentes qu'ils font des rapports entre les trois régences au cours de la période qui nous intéresse.

I. Bin Yûsuf et la fidélité ottomane

Alger : un royaume puissant

Par sa lecture des événements et en adoptant une attitude positive vis à vis du régime turc d'Alger, Bin Yûsuf se démarque de tous les autres historiens. Dans un passage où il établit une comparaison entre les trois régences ou *odjak*-s de l'Ouest, l'auteur nous fait part de son admiration pour le royaume d'Alger, plus puissant que ses deux voisins, à savoir Tunis et Tripoli. Alger est un «un royaume puissant tant sur mer que sur terre ainsi que par le nombre de ses sujets»⁴. La prééminence du royaume d'Alger est d'abord historique : «la régence d'Alger est plus ancienne»⁵ que celle de Tripoli ou de Tunis. Plus

¹ Kuloghlu de Béja, Il est l'auteur de *al-Mashra` al-mulkî fi saltanat `awlâd `alî turkî*, composée vers 1770-71. (Euvre manuscrite conservée à la Bibliothèque Nationale (Tunis) sous le n° 18868.

² D'origine sfaxienne, Muhammad Magdîsh, mort vers 1813, est auteur d'une histoire intitulée *Nuzhat al-andhâr fi `ajâ`ib al-tawârîkh wa al-akhbâr*, 2 t., Dâr al-Gharb al-Islâmî, 1989.

³ 1804-1874. Secrétaire dans la chancellerie beylicale à partir de 1827, il laissa une œuvre importante composée entre 1862 et 1872 sous le titre de *Ithâf ahl al-zamân bi akhbâr mulûk tânîs wa `ahd al-amân*, Tunis, 8 t., 1962-1964.

⁴ *Al-Mashra` ...*, *Op. cit.*, f° 21.

⁵ *Ibid.*

encore, Tunis doit sa libération définitive de la domination chrétienne - en 1574 - au pacha d'Alger. Celui-ci, avec ses trois mille janissaires, a prêté main forte à Sinan Pacha dont les troupes étaient occupées à attaquer La Goulette⁶.

Alger : une terre d'accueil

Alger accueillait la plupart des opposants de la régence de Tunis. Ceux qui étaient chassés du pouvoir trouvaient soutien et appui auprès des autorités turques d'Alger⁷. Ainsi en fut-il pour Alî Bâshâ. Plus tard les fils de H. B. Alî trouveront à leur tour refuge à Alger où ils éliront domicile jusqu'en 1756.

Alger : une province authentiquement turque.

La supériorité de la régence d'Alger sur celles de Tunis et de Tripoli s'explique essentiellement selon l'auteur par la nature de son régime militaire composé exclusivement de Turcs. Son chef, le *dawlâtî*, insiste Bin Yûsuf, est un homme turc, non arabe (*a`jami*)⁸. Son divan et son armée le sont aussi. Toutes les autres catégories en sont exclues : Arabes, baldî-s, bédouins...⁹. C'est grâce à cette pureté du régime que les armées algériennes sont toujours victorieuses. En effet, lors des batailles, le dey et ses *`askar*-s turcs forment un seul bloc, ce qui n'est plus le cas pour les gouverneurs de Tunis.

L'auteur ne cache pas l'hostilité que lui inspirent les beys de Tunis qui, en accordant de plus en plus de privilèges aux éléments autochtones, n'ont fait qu'entraîner la déclin des Turcs et émoussé leur capacité guerrière. Ces derniers, c'est à dire les Turcs, nous dit-il «...ont oublié le combat, leurs fusils sont rongés par la rouille...»¹⁰.

La thèse de Bin Yûsuf est claire : le pouvoir ne peut être fort qu'en prenant appui sur l'élément turc. La faiblesse de la régence de Tunis est à ses yeux, inhérente à la marginalisation continue des Turcs au profit des autochtones envers lesquels il tient presque toujours des propos méprisants : ceux-ci n'ont ni le courage des Turcs ni leur hardiesse, ce sont «des poules» alors que les Turcs sont qualifiés d'«aigles»¹¹. L'auteur, faut-il le rappeler, était un *kolughlu*, donc considéré comme soldat turc et jouissant de privilèges au même titre que les Turcs. Victime de la politique de Alî Bâsha, il se voit, comme le reste des *kolughlu*-s, privé de sa solde¹².

Conscient sans doute du fait qu'il tient des propos dissonants, Bin Yûsuf tente de convaincre son lecteur que son but n'est pas de médire, mais de dire la vérité, de rendre compte de la réalité telle qu'il l'a vue et vécue. Pour étayer son

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, f° 21 r°.

⁹ *Ibid.*, f° 21 v°.

¹⁰ *Ibid.*, f° 20 v°.

¹¹ *Ibid.*, f° 129.

¹² *Ibid.*, f° 85. Egalement grand propriétaire, résidant à Béja, il est complètement ruiné à la suite des troubles qui ont accompagnés l'insurrection de Bâsha, Alî, en 1728 et lors de son règne. Cf. *Ibid.*, f° 211.

propos, il multiplie les exemples de victoires remportées par les *`askar*-s turcs d'Alger ou de Tunis.

Bin Yûsuf est le seul à rapporter dans le détail les événements relatifs à l'invasion de la régence de Tunis par les troupes d'Alger en 1756. Et pour cause : il fut témoin du sac de la capitale par la soldatesque d'Alger. La responsabilité en incombe selon lui à Alî Bâsha et à son pouvoir tyrannique. Et surtout à sa politique répressive vis-à-vis des Turcs, notamment après la révolte de son fils Yûnis en 1752 : «il les poursuivit, écrit-il, les massacrant, les bannissant»¹³. Cette attitude trahit le ressentiment de l'auteur, déçu de la déchéance dont sont victimes les Turcs à Tunis.

C'est surtout ce facteur qui explique l'attitude «pro-algérienne» de l'auteur et non une quelconque envie de voir le pays dominé par Alger. Puisque nous le voyons exprimer son mépris à l'égard du bey de Constantine le qualifiant de «traître»¹⁴, pour avoir nourri, en 1756, le «sombre» dessein d'annexer la régence de Tunis à celle d'Alger. Cette attitude révèle l'existence d'un sentiment d'appartenance locale, c'est à dire à une entité politico-territoriale, faisant partie de l'empire ottoman. Les trois régences ne sont en fin de compte pour l'auteur que des provinces turques appartenant au sultan ottoman. Cette lecture n'a pas fait école. En effet, le reste de l'historiographie est aux antipodes de cette vision, et tend à mettre en valeur l'image de la dynastie husaynite. Mais les approches des uns et des autres diffèrent.

II. Muhammad Magdîsh : cultiver le sentiment de l'unité islamique

L'auteur, loin des sphères de la cour, pose, sur les rapports tumultueux entre les trois régences et notamment entre Tunis et Alger, un regard plutôt serein. Son ton est neutre et évite tout jugement. Cette attitude est en réalité partagée par d'autres historiens tel que al-Bâjî al-Mas`ûdî (1810-1888) dans son livre *al-Kbulâsa al-naqiyya fi `umarâ ifriqiyya*, où la relation des événements est dépourvue de toute connotation négative. Là où Ibn Abî Dînâr par exemple parle de grande catastrophe pour désigner le conflit frontalier entre les deux armées de Tunis et d'Alger en 1628, Mas`ûdî emploie les mots de différend (*kbilâf*), ou de malentendu (*wibsha*), pour parler des tensions entre Alî Bey (fils de H. B. Alî) et le bey de Constantine.

Les affrontements entre les régences sont décrits par Magdîsh dans un vocabulaire qui se veut impartial. Les événements les plus compromettants pour les uns ou pour les autres sont contournés : sur le retour des fils de H. B. Alî au pouvoir en 1756, il se contente d'une allusion laconique, deux ou trois lignes au maximum. Un silence presque total enveloppe le désastre de 1756 et le

¹³ *Ibid.*, f° 114-115.

¹⁴ *Ibid.*, f° 132.

demi-siècle d'hégémonie algérienne sur les beys husaynites qui s'ensuivit¹⁵, hégémonie dont les registres fiscaux nous ont conservé des traces¹⁶ : une lourde contribution, sous forme de cadeau (*hadiyya*) partait tous les ans à destination d'Alger, pour être partagée entre le dey d'Alger, le bey de Constantine et leurs cours respectives. L'hégémonie est aussi politique : les consuls étrangers tout comme Ibn Abî al-Dhiyâf plus tard en témoignent. Aucune trace non plus des guerres menées par Hammûda Bâshâ contre Tripoli en 1794.

Cette lecture traduit la volonté d'enjoliver la mémoire de la dynastie régnante. C'est aussi une manière de valoriser le principe de fraternité et d'unité islamique face à l'ennemi principal qui demeure, pour Magdîsh, le Chrétien. D'où l'éloge appuyé des deys d'Alger qui ont réussi à libérer Oran, terre d'Islam, et à en chasser les occupants espagnols.

Plus radicale est l'attitude adoptée par Ibn Abî al-Dhiyâf. Alger est présentée comme l'autre, il est décrié, montré du doigt par un discours qui cherche à s'en démarquer.

III. Ibn Abî al-Dhiyâf : historien de cour ?

Si les rapports avec Tripoli apparaissent comme normaux dans l'histoire de Ibn Abî al-Dhiyâf, c'est parce que le pouvoir en place se trouve entre les mains d'une dynastie, celle des Karamânli, qui, par ses origines, ressemble à la dynastie husaynite de Tunis. Toutefois l'auteur fait apparaître la supériorité de fait de la régence de Tunis sur sa voisine de l'est. Il ne tarit pas d'éloges sur les exploits de Hammûda Bâshâ, dont les troupes volent au secours de Djerba et rétablissent la famille Karamânli à la tête de la régence tripolitaine¹⁷.

Les rapports avec Alger ont plus stimulé la plume de notre historien. Le régime turc d'Alger est constamment vilipendé : le lexique auquel il a recours ressortit du réquisitoire tour à tour moral et religieux. Comme al-Sarrâj avant lui, il jette l'anathème sur l'agresseur dont les agissements contreviennent à la loi divine. Il n'hésite pas à citer des versets coraniques pour condamner l'attitude des Turcs d'Alger refusant les offres de paix qui leur ont été proposées en 1705 par H. B. Alî, nouvellement désigné à la tête de la régence¹⁸. Les gouverneurs turcs d'Alger sont des fauteurs de troubles, des semeurs de discorde, des tyrans, des oppresseurs... Là où ils passent, ils ne laissent que ruines et désolation.

Ibn Abî al-Dhiyâf qualifie les voisins de l'Ouest d'«ennemis», le combat qui leur a été livré par le fondateur de la dynastie husaynite est par conséquent

¹⁵ Ce silence, lourd de sens, est aussi perceptible chez Hammûda Bin Abd al-'Azîz, contemporain de Bin Yûsuf. Secrétaire de Alî Bey I^{er}, et précepteur de son fils Hammûda, il écrivit, vers 1776-77 une chronique laudative du règne de Alî Bey intitulée *Al-Kitâb al-bâshî*, manuscrit de la B. N. n° 1794. Pas un mot n'est prononcé à propos de cet événement, c'est à dire le sac de Tunis de 1756. A sa place, l'auteur laissa trois pages blanches.

¹⁶ Sur l'état de subordination de la régence de Tunis vis-à-vis d'Alger, voir Al-Imâm (Rashshâd), *Siyâsat Hammûda Bâsha fi Tûnis*, Pub. de l'Université de Tunis, 1980.

¹⁷ *Ithâf*, t. 3, p. 29.

¹⁸ *Ibid.*, t. 2, pp. 110-11.

légitime. La responsabilité de l'occupation d'Alger en 1830 incombe au dey, son gouverneur, dont l'ignorance, l'impulsivité et l'imprudence si peu diplomatique, sont mises en relief.

Ibn Abî al-Dhiyâf considère qu'Alger ne fut - pour les enfants de H. B. Alî, contraints de s'y réfugier lors de la prise du pouvoir à Tunis par leur cousin Alî Bâcha - qu'une terre d'exil (*ghurba*)¹⁹. Appréciation diamétralement opposée à celle de Bin Yûsuf, pour qui «les fils du bey Husayn se trouvèrent réunis à Alger dont ils firent leur patrie (*ittakhabdûha dâran*)»²⁰.

Notons que le terme *ghurba* recèle une ambiguïté sémantique, il est même polysémique. Son sens usuel peut désigner l'éloignement par rapport à un endroit familier, mais il suggère aussi, dans ce contexte précis l'idée d'un pays autre, étranger²¹, voire hostile.

Comment expliquer cette posture chez Ibn Abî al-Dhiyâf d'autant que sa culture, son appartenance sociale ne le prédisposent guère à l'outrance ? Il s'agit sans doute d'un parti pris politique, sa prose est celle d'un membre de la cour beylicale, d'un scribe du bey (*kâtib sirr*) qui rend compte d'événements dont il est partie prenante, en quelque sorte.

Acteur politique, Ibn Abî al-Dhiyâf s'emploie à rehausser l'image de la dynastie tout en stigmatisant les Turcs. et en se démarquant du régime qu'ils ont installé à Alger ou qu'ils ont ambitionné à plusieurs reprises d'imposer à Tunis. Ainsi se saisit-il de tous les drames intérieurs nés à l'instigation des Turcs (insurrections, tentatives de renverser le pouvoir en place, etc.) pour monter en épingle l'instabilité de leur régime à Alger et montrer leur incapacité à gouverner. Il dénonce aussi leur refus de s'intégrer dans la société locale, leur égoïsme, leur acharnement à vouloir accaparer le pouvoir et à en exclure le reste de la population²². Quant à leur souverain, le dey, il est sans pouvoir réel. Il est si faible qu'il ressemble à un jouet (un ballon) entre leurs mains²³. Il s'agit à l'évidence d'une description *a contrario* du règne à Tunis. La famille husaynite est aux antipodes de ce modèle. «Voilà ce que nous ne sommes pas», semble nous dire Ibn Abî al-Dhiyâf.

L'accent est mis sur le caractère «local» de la dynastie husaynite, qui se rapproche ainsi de la maison des Karamânî de Tripoli. Pour Ibn Abî al-Dhiyâf, l'ancêtre éponyme de la dynastie, H. B. Alî, élu en 1705 pour défendre Tunis

¹⁹ Le terme de *ghurba* est également utilisé à l'évocation de certains personnages dont l'auteur dresse la biographie. Voici par exemple le père de Muhammad al-Asram, qui connaît les souffrances de l'exil en accompagnant les fils de H. Bin Alî à Alger, ou encore `Uthman al-Murâbit, dont le père, lui aussi, choisit l'exil à Alger par fidélité aux Husaynites... *Ithâf*, t. 8, p. 44.

²⁰ *Al-Mashra`*, f° 82.

²¹ Nous développons ce point avec plus de détails dans le cadre d'une recherche en cours sur le processus de la formation de l'identité territoriale en Tunisie entre le XVI^e et le milieu du XIX^e siècles.

²² L'historien fait à maintes reprises allusion à ce phénomène. Voir par exemple *Ithâf*, t. 4, p. 39 et t. 2, p. 61.

²³ *Ibid.*, t. 3, p. 70.

contre le troupes d'Alger, fait partie de ceux-là mêmes qui l'ont choisi, c'est-à-dire les uléma et notables de Tunis²⁴. Son origine turque importe peu, voire pas du tout, l'essentiel c'est qu'il soit né et élevé dans le pays. C'est «un enfant du pays, de la *mamlaka*». Les Husaynites tirent leur légitimité de leur appartenance au pays et de leur enracinement dans le milieu local. Les gouverneurs d'Alger sont incapables de fonder une patrie et de déployer leur souveraineté sur un territoire, précisément parce qu'ils sont allogènes. Le dey d'Alger qui abdique devant les forces d'occupation françaises et abandonne le pays aux occupants n'est qu'un déraciné : «il n'a ni aïeux ni tombe pour ses parents dans ce pays...»²⁵. En revanche, la relation est intime, qui lie les princes husaynites à leur pays natal, le royaume de Tunis, «terre de leurs ancêtres»²⁶.

A force d'allusions disséminées dans son texte, le chroniqueur s'évertue à convaincre le lecteur qu'au-delà du conflit des deux maisons, la haine (*al-bughdh*) suscitée par les Turcs d'Alger est générale : «des tribus (*al-'urbân*) sont unanimes pour haïr les Algériens»²⁷. Bientôt, ce sont tous les habitants du royaume qui souffrent de la tyrannie des Turcs d'Alger. Le portrait tératologique des gouvernants d'Alger a, encore une fois, une fonction de valorisation de la maison husaynite mais aussi du royaume de Tunis. Le dey *vs* le bey mais aussi Alger *vs* Tunis. Menacée par les voisins turcs, c'est la Tunisie (*tûnus*) entière qui souffre, telle une personne «humiliée, rabaissée»²⁸, et qui attend d'être secourue et vengée. La figure du martyrologe fait partie de l'imaginaire constitutif de l'idée de patrie et de nation comme l'a bien montré C. Beaune évoquant l'idée de nation en France dans les textes du Moyen Âge²⁹.

Deux soucis majeurs sous-tendent ainsi la chronique d'Ibn Abî al-Dhiyâf : d'abord rehausser l'image de la dynastie husaynite et asseoir sa légitimité à un moment particulièrement critique de son histoire, celui de la remise en cause de son pouvoir par l'État ottoman au XIX^e siècle. Ensuite affirmer l'existence d'un État fort et stable à un moment où son autonomie et l'intégrité de son territoire sont menacées par les convoitises françaises. Face aux appétits croissants de la puissance française installée en Algérie depuis 1830, défendre et affirmer l'existence d'un «Etat territorial» indépendant devient une nécessité impérieuse. Il fallait montrer par exemple que le royaume de Tunis fut dès sa naissance un Etat indépendant d'Alger.

Retraçant l'histoire de la reprise de Tunis par les troupes ottomanes en 1574, événement fondateur de la Régence, ou de la *mamlaka* de Tunis selon la propre expression d'Ibn Abî Dhiyâf, ce dernier occulte la participation de Sâlih, pacha d'Alger, venu avec ses trois milles janissaires prêter main forte à Sinan Pacha, fait pourtant rapporté par plusieurs historiens avant lui (Ibn Abî Dînâr, al-

²⁴ *Ibid.*, t. 2, p. 110.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ L'expression «terre des ancêtres» est à maintes reprises utilisée dans l'*Ithâf*.

²⁷ *Ibid.*, t. 3, p. 29.

²⁸ *Ibid.*, t. 3, p. 152.

²⁹ Beaune (Colette), *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985, pp. 314-318.

Sarrâj, Khûja, Bin Yûsuf...). Notre chroniqueur retient en revanche la participation du gouverneur de Tripoli³⁰.

Par ailleurs, Ibn Abî al-Dhiyâf est le seul, après Bin Yûsuf, à entreprendre la relation des événements relatifs à la prise de Tunis en 1756. S'il reconnaît le joug (*al-wat'a*) subi par les successeurs de Alî Bâshâ et insiste sur les humiliations dont ils furent victimes «au point que les gouverneurs d'Alger les considéraient comme leurs subordonnés», il interprète à sa manière la question des contributions régulières imposées par Alger. L'huile envoyée tous les ans à destination d'Alger n'était pas pour lui synonyme de soumission mais «une charité (*sadaqa*) destinée à l'éclairage des mosquées et des zaouïas d'Alger!». L'«argument» est vraisemblablement destiné à délégitimer les prétentions territoriales françaises sur la zone frontalière. En effet, les militaires français, se considérant comme les héritiers légitimes du territoire ayant appartenu aux gouverneurs d'Alger, mentionnaient dans leurs rapports l'hégémonie permanente d'Alger sur Tunis. Dans le même contexte, la «*maballa* de Sarrâ» de 1807, événement qui marque l'émancipation de Tunis du joug algérien, devient chez Ibn Abî al-Dhiyâf un événement-mémoire, et un repère chronologique majeur.

Le savoir historique élaboré autour de la question des rapports entre la régence de Tunis et ses voisins est un discours qui appelle plusieurs lectures. En effet, la relation des événements passés est tributaire de l'engagement du chroniqueur dans les affaires de son temps, de sa personnalité, de son appartenance sociale et culturelle. A l'évidence, le positionnement vis-à-vis du pouvoir politique, en l'occurrence, la nature et le degré d'implication dans la sphère du pouvoir beylical, joue un rôle décisif dans le conditionnement de la manière de voir et de relater les faits. S'agissant de la chronique d'un conflit passé à l'heure où s'esquissent de nouveaux périls, le récit devient un enjeu idéologique et politique. La rhétorique de mythification ou d'avilissement des protagonistes trahit le «dieu» où s'inscrit la parole du chroniqueur.

Ibn Abî al-Dhiyâf est l'exemple de l'intellectuel et de l'acteur politique qui, en démonisant l'autre (Alger), fait œuvre d'idéologue. Il n'en demeure pas moins historien, sauf que cette histoire très mémorielle (donc édifiante et sélective) participe de l'effort d'élaboration d'un imaginaire commun³¹. Elle traduit - autant qu'elle contribue à forger - le sentiment d'appartenance à une entité politico-territoriale souveraine. Ce discours a pour objectif d'affirmer l'existence d'un État territorial dont la dynastie husaynite est le symbole et le facteur de pérennité.

Ce corpus, fait de récits différents des rapports entre Tunis et les régences de Tripoli et d'Alger au XVIII^e et XIX^e siècles, n'est pourtant pas un embarras pour l'historien d'aujourd'hui. C'est notre usage de l'historiographie de l'époque qui est en question. Le tri, le recoupement, la lecture circonspecte des sources

³⁰ *Ithâf*, t. 2, p. 24.

³¹ Anderson (Benedict), *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002, pp. 189 et suivantes.

sont quasiment des réflexes dans notre métier. Il s'agit de soumettre cette production historiographique à la même éthique historienne, cela va de soi, mais il s'agit surtout d'envisager ce corpus comme une archive particulière : non seulement elle nous renseigne sur des faits, mais aussi sur des régimes de vérités divergents ; non seulement elle permet de retracer une histoire politique, elle nous fournit en même temps quelques linéaments de la culture diverse des élites du pouvoir et du savoir de l'époque, et en premier lieu celle des historiens eux-mêmes comme acteurs de leur temps. Dès lors, l'historiographie en question peut être envisagée comme une sorte d'«archive au carré».